



AD NOSTRA

I M M O B I L I E R

TARIF DES HONORAIRES DE LOCATION

Appartement, maison

HONORAIRES DE NEGOCIATION ET DE LOCATION décomposés comme suit :

Pour les baux soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 Juillet 1989

	PROPRIETAIRE(S)			LOCATAIRE(S)		
	ZONES TRES TENDUES : Zone A bis	ZONES TENDUES : Villes fixées par décret du 10 Mai 2013	ZONES NON TENDUES : Toutes les autres communes	ZONES TRES TENDUES : Zone A bis	ZONES TENDUES : Villes fixées par décret du 10 Mai 2013	ZONES NON TENDUES : Toutes les autres communes
Honoraires d'entremise et négociation	200,00 € TTC	135,00 € TTC	135,00 € TTC	Non concernés		
Honoraires relatifs à la constitution du dossier et rédaction des baux	5,50 € TTC par m ² (*) habitable	5,05 € TTC par m ² (*) habitable	4,55 € TTC par m ² (*) habitable	5,50 € TTC par m ² (*) habitable	5,05 € TTC par m ² (*) habitable	4,55 € TTC par m ² (*) habitable
Honoraires relatifs à la réalisation de l'état des lieux	3,00 € TTC par m ² (*) habitable	2,95 € TTC par m ² (*) habitable	2,95 € TTC par m ² (*) habitable	3,00 € TTC par m ² (*) habitable	2,95 € TTC par m ² (*) habitable	2,95 € TTC par m ² (*) habitable
TOTAL TTC	8,50 € TTC par m ² (*) habitable + 200,00 € TTC	8,00 € TTC par m ² (*) habitable + 135,00 € TTC	7,50 € TTC par m ² (*) habitable + 135,00 € TTC	8,50 € TTC par m ² (*) habitable	8,00 € TTC par m ² (*) habitable	7,50 € TTC par m ² (*) habitable

HONORAIRES DE NEGOCIATION ET DE LOCATION décomposés comme suit :

Pour les baux soumis aux dispositions du code civil

	PROPRIETAIRE(S)	LOCATAIRE(S)
Honoraires relatifs à la constitution du dossier et rédaction des baux	6,50 % TTC du loyer annuel hors charges(**)	6,50 % TTC du loyer annuel hors charges(**)
Honoraires relatifs à la réalisation de l'état des lieux	2,50 % TTC du loyer annuel hors charges(**)	2,50 % TTC du loyer annuel hors charges(**)

HONORAIRES DE NEGOCIATION ET DE LOCATION décomposés comme suit :

Pour les baux commerciaux et précaires

	PROPRIETAIRE(S)	LOCATAIRE(S)
Honoraires relatifs à la constitution du dossier et rédaction des baux	6,50 % TTC du loyer annuel hors charges(**)	6,50 % TTC du loyer annuel hors charges(**)
Honoraires relatifs à la réalisation de l'état des lieux	2,50 % TTC du loyer annuel hors charges (**)	2,50 % TTC du loyer annuel hors charges (**)

(*) Montant diminué de 20% pour une location de type non meublée

(**) Montant minimum de 480 € TTC (honoraires rédaction baux + état des lieux d'entrée) par partie

AD NOSTRA IMMOBILIER

Siège social : 5 Rue du Commerce 35590 LA CHAPELLE THOUARAU

Garantie Transaction à hauteur de 120 000 € souscrite auprès de GALIAN ASSURANCE

Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 3502 2017 000 020 800 délivrée par la CCI d'Ille-et-Vilaine

SARL au capital de 15 000 € - Siren 831 308 440 RCS RENNES –

Honoraires au 22/07/2025